

Courrier des lecteurs

— I —

« Erreurs et reniements » de la France ?

Les deux numéros spéciaux sur le quinzième centenaire de la France (n° 17 et 19) nous ont valu un abondant courrier. Nous avons publié quelques lettres dans le numéro 19.

La lettre que nous publions ici est une lettre de critique, mais de critique intelligente et constructive, venant d'un ami. Aussi sommes-nous heureux de la faire connaître, et nous en profitons pour remercier son auteur.

Un collaborateur passionné par ces questions d'histoire, à qui nous avons communiqué cette lettre, nous a adressé la réponse que nous publions à la suite.

Comme le montre bien cette réponse dont nous partageons les vues, les exposés des numéros 17 et 19 sur les « erreurs et reniements de la France » ne cherchaient pas à dénigrer le passé de la France et l'œuvre de ses rois, bien au contraire. En publiant ces pages, nous avons seulement cherché à faire un bilan critique, à *la lumière de la foi catholique*, de quinze siècles de notre histoire. Nous l'avons fait :

- parce que la France, n'étant pas la sainte Église, n'est pas impeccable ;
- parce que l'histoire est maîtresse de vie, à condition toutefois de reconnaître ce qui fut bon et ce qui fut mauvais dans ses actions passées ;
- en ayant bien conscience que, avant la Révolution française, le positif l'emportait largement sur le négatif : il y eut certes des *erreurs*, mais le grand *reniement* date évidemment de 1789 ;
- en ne cherchant pas à faire un bilan comparé avec les autres pays ; ainsi, quand nous avons critiqué l'attitude de tel ou tel roi de France, n'avons-nous pas prétendu pour autant que les souverains étrangers avec qui il était en conflit avaient nécessairement raison ;
- surtout en cherchant à juger les choses sous une lumière *catholique*, ce qui est l'objectif de notre revue. C'est pourquoi nous avons cité abondamment les papes et les auteurs catholiques les plus sûrs, parce que leur jugement, guidé par des intérêts et des lumières supérieures à tous les autres, nous semble le plus objectif qu'on puisse trouver.

Le Sel de la terre.

*
* *

Lettre reçue

Le 26 mai 1997

Mon Révérend Père,

(...) J'ai été heureux de ces deux numéros de votre revue [n° 17 et 19], bien charpentés, solidement édifiés en doctrine, très documentés. Assurément ils méritaient la peine que vous avez prise et dont je ne puis que vous féliciter, et peut-être plus encore du 19.

Que valent les critiques de l'*Action Française* ? Je ne suis pas maurassien, et n'ai aucune raison de soutenir l'*Action Française*. Celle-ci assurément perçoit insuffisamment la dimension spirituelle et surnaturelle des choses, même si elle en reconnaît l'existence. Et c'est bien dommage. A la lecture de votre lettre cependant, je m'attendais à des critiques plus virulentes de l'*Action Française*. En les lisant, je pense qu'elles sont tout de même très nuancées, même si elles ne sont pas exactes en tout. C'est le zèle de la vérité avivé par un ordre de prédicateurs, qui vous pousse à réagir avec autant de vivacité.

Que dirai-je sur le fond du problème ? Assurément il ne faut pas cacher la vérité, même désagréable. Mais il me semble que lorsque l'on critique ses pères, et surtout lorsque l'on critique les institutions catholiques ou leurs titulaires tels qu'ils ont pu être dans le passé, il faut être prudent et modéré : modéré dans la critique (non pas forcément sur le fond, mais dans la manière) par piété filiale, prudent dans

la critique pour éviter que celle-ci déprécie trop le passé catholique, au profit de la Révolution. Que diriez-vous de quelqu'un qui, écrivant une histoire de l'Église, réserverait plusieurs chapitres, à la fin, sur les fautes des papes, des évêques et des saints ? Même si chacune de ces fautes est vraie, il résulterait dans les esprits avec une telle méthode que l'Église n'est pas si sainte qu'on le dit et qu'il faut peut-être chercher la sainteté ou la vérité ailleurs. J'ai peur que votre insistance en fin de volume sur les erreurs, en des termes souvent très forts, n'aboutisse à faire penser cela du passé catholique de la France. J'ai connu ainsi des catholiques traditionalistes, des ecclésiastiques traditionalistes même, disant logiquement : heureusement que la Révolution nous a débarrassés de l'Ancien Régime, car si la Révolution s'est attaquée à l'Église, c'était pire encore sous l'Ancien Régime ! Ne serait-il pas de meilleure méthode de montrer au fur et à mesure les qualités et les défauts ? et de ne pas taper sur les fautes du passé catholique avec la même force que sur la Révolution ? Il y a là un véritable zèle de prédicateur, je le reconnais, vous méritez bien les vertus de votre ordre. Mais n'y aurait-il pas une autre manière, pour les raisons susdites ?

Sur le fond des reproches que vous faites, très divers, que dire ? Puisque vous me le demandez, je vais essayer.

Peut-être faudrait-il davantage distinguer : une erreur n'est pas toujours

une faute ; l'auteur d'un acte en lui-même mauvais peut n'avoir pas connu tous les éléments de la situation ; dans un conflit, il n'y a pas toujours un bon et un mauvais (voir la querelle entre saint Paul et saint Barnabé) ; une faiblesse d'un prince catholique n'est pas comparable même avec le même acte s'insérant dans un plan anticatholique d'un régime révolutionnaire. Parler des « reniements de l'Ancien Régime » (p. 239) n'est-ce pas aller un peu vite en besogne ? car l'on a l'impression que l'État ou la société ont renié Notre Seigneur. L'on ne peut faire un jugement aussi catégorique et général.

Ne jugez-vous pas parfois à partir de critères de la société du XX^e siècle, méconnaissant la société de l'époque ? Dans la société catholique les interférences des pouvoirs laïques et ecclésiastiques étaient nombreuses¹. Il peut y avoir à ce sujet des conflits et des susceptibilités, justifiées ou injustifiées, mais peut-on parler systématiquement d'intrusion du pouvoir politique ? Les quatre articles de 1682 ne pourraient être tenus actuellement, et l'un serait hérétique depuis la définition de l'infailibilité pontificale, mais l'on ne peut être aussi catégorique pour l'époque, où ces questions n'étaient pas définies et dépassaient de loin la question française.

J'ai l'impression aussi que, nombre de fois, vous jugez inconsciemment selon les pamphlets des époques troublées (guerres de Religion, Fronde) ou des étrangers (Allemands,

Espagnols), lesquels se retrouvent dans les livres des XIX^e et XX^e siècles. Peut-on parler indistinctement, par exemple, de la faiblesse des Valois-Angoulême face au protestantisme ? Henri II et François II ont été très énergiques contre l'hérésie ; Henri II est allé (pour mieux lutter contre elle) jusqu'à répartir la tâche entre les tribunaux laïcs (chargés de rechercher les coupables et de les condamner) et les tribunaux ecclésiastiques (chargés de juger les coupables) ; certains évêques se rendant compte que leurs tribunaux, beaucoup plus doux que les tribunaux laïcs, étaient débordés par la situation, acceptèrent ; d'autres évêques, jugeant leurs prérogatives non-respectées, protestèrent ; et Henri II rendit les causes hérétiques aux tribunaux ecclésiastiques, diminuant ainsi la répression ; qui est coupable en l'affaire ? Personne, tout le monde avait raison d'une certaine façon : le roi voulait (avec l'accord de beaucoup d'évêques) faire face à une situation d'exception en prenant des mesures énergiques, d'autres évêques ont voulu sauvegarder les droits épiscopaux face à la puissance civile ; mais on ne peut accuser Henri II de faiblesse contre l'hérésie. Henri III était très hostile à l'hérésie, il a été desservi par sa mère, à qui il a fait – une seule fois – confiance au début de son règne, par les protestants (cela va sans dire), très actifs, et par les ligueurs eux-mêmes : la Ligue avait bien commencé, mais, lorsque le duc de Guise s'en est emparé, elle est devenue un instrument de révolution politique (ce que les papes lui reprochèrent), allant jusqu'à refuser, à la réunion des États, tout secours à Henri III qui leur demandait leur aide pour lutter contre les protestants, préférant ne pas lutter contre l'hérésie plutôt que de lutter avec le roi.

¹ — Voir Louis XIII légiférant en matière liturgique en ordonnant la procession du 15 août ou la consécration d'une chapelle à la sainte Vierge dans toutes les cathédrales, ou saint Louis IX ordonnant la gèneuflexion au... *Credo*, et inversement le rôle des ecclésiastiques dans les conseils des princes.

François I^{er} a toujours été hostile au protestantisme (et fut très actif pour essayer d'empêcher le schisme de Henri VIII), mais prenait les premiers protestants pour des rêveurs sans puissance, d'où une absence presque complète de réaction à certaines époques, ce en quoi il manquait de clairvoyance ; mais quand les protestants agissaient (placards contre la messe, destruction d'une statue de la sainte Vierge à Paris...), alors la répression était terrible ; les protestants (encore peu nombreux) se cachaient, et la répression cessait. Seul Charles IX a été faible, encore qu'on ait souvent exagéré sa faiblesse.

Louis XIV a-t-il été infidèle aux mandats du Sacré-Cœur de 1689¹ ? S'il les a connues (ce qui n'est pas sûr), les ecclésiastiques chargés de les lui faire connaître et beaucoup d'autres de l'époque ne croyaient pas à l'authenticité des apparitions de Paray-le-Monial (et je ne parle que des clercs anti-jansénistes). Louis XIV n'aura fait que suivre leur avis. Ce qui prouve qu'il n'était pas aussi orgueilleux qu'on le dit. Mais on ne peut lui reprocher à la fois de n'avoir pas assez respecté l'autorité ecclésiastique et d'avoir en ce cas-ci suivi l'avis des évêques. Louis XIV n'était pas en soi hostile à une telle consécration, ayant très solennellement

renouvelé la consécration à Notre-Dame.

Le roi jouissait dans la plupart des évêchés du droit de régale temporelle (percevoir les revenus) et spirituelle (pourvoir aux charges) pendant les vacances épiscopales. Ce droit était reconnu par les papes, et saint Louis IX y tenait beaucoup. Louis XIV a étendu ce droit unilatéralement aux évêchés récemment annexés, ce en quoi il a eu tort. Le bienheureux Innocent XI a protesté, il a eu raison. Les évêques ont négocié, ils ont obtenu du roi, contre reconnaissance de l'extension de la régale à tout le royaume, l'abandon de la régale spirituelle ; or le roi avait coutume, lors de la prise de possession des nouveaux évêques, de leur reverser tous les revenus perçus pendant la vacance en raison du droit de régale temporelle. Les églises y gagnaient donc beaucoup. Le pape a protesté et accusé les évêques de faiblesse : cela honore son sens de l'absolu (refuser une extension non due, bien que possible si l'Église l'accepte, comme elle l'avait déjà fait plusieurs fois), mais pas son sens des réalités et des intérêts de l'Église (qui y gagnait l'abandon de la régale spirituelle, au profit d'une régale temporelle étendue en droit, mais inexistante en fait).

Venons-en à la prétendue « alliance avec les protestants ». Libre à vous de nier l'importance du péril de l'encerclement de la France par l'empereur. Je pourrais vous faire remarquer que, depuis Othon I^{er}, les empereurs ont toujours essayé de soumettre la France à leur autorité, et qu'il y eut souvent des conflits coupés d'accalmies. Charles-Quint a continué cette politique, parvenant à grignoter Flandre, Artois, et même la Bourgogne

¹ — Voir *Le Sel de la terre* 17, p. 238. Si l'on relit cette page, on remarquera que nous ne disons pas que la faute doit être imputée à Louis XIV en personne, mais à la France.

Rappelons aussi que Notre Seigneur lui-même a dit à Lucie de Fatima, dans une révélation privée en 1931, que la responsabilité des rois de France était engagée dans cette affaire (sans préciser de quel roi il parle) : « Fais savoir à mes ministres, étant donné qu'ils suivent l'exemple du roi de France en retardant l'exécution de ma demande, qu'ils le suivront dans le malheur » (n° 19, p. 198). (NDLR.)

(laquelle heureusement on put ne pas lui remettre). Le roi de France s'est toujours appuyé sur les petits princes d'empire, allemands ou italiens, dont certains sont passés au protestantisme au XVI^e siècle, mais l'alliance était antérieure ; bien plus, la plupart de ces princes étaient toujours catholiques (ducs de Savoie, de Parme, de Modène, grand-duc de Toscane, Venise, Gênes, la moitié des cantons suisses, le duc de Bavière, les archevêques-électeurs de Mayence, de Trèves et de Cologne...). Parler d'une alliance avec « les » protestants est donc plutôt fallacieux. Même le pape a toujours refusé (malgré les pressions de la Maison d'Autriche) de condamner cela, et a reproché à ladite Maison d'Autriche ses attaques contre la France (Sixte-Quint, Urbain VIII...) : Philippe II a même failli être excommunié pour cela. Mais venons-en au camp d'en face : Charles-Quint était allié à une partie des princes allemands protestants (grâce auxquels il a pris Rome sur le pape). Philippe II, Philippe III et Philippe IV d'Espagne ont maintes fois fait alliance avec les protestants français contre le roi de France (même Philippe II). Si les rois de France se sont plusieurs fois alliés avec l'Angleterre, les empereurs germaniques et les rois d'Espagne en ont fait tout autant, et Louis XIV a été le seul souverain d'Europe à soutenir le catholique Jacques II contre le protestant Guillaume d'Orange. Dans la situation, le roi de France n'est plus le méchant qui sème la pagaille dans une Europe gouvernée par de bons princes catholiques. L'attitude du roi de France est-elle justifiable ? D'abord, il faut dire que la conversion de certains princes du protestantisme n'a fait que s'ajouter à une situation diplomatique déjà existante. Ensuite quand un catholique

est attaqué par un autre catholique, et que passe alors un protestant, l'attaqué peut-il demander secours au protestant, ou doit-il se laisser tuer ? C'est le type même du volontaire indirect : faire une action en elle-même indifférente (s'allier avec tel prince), d'où résultera un double effet mauvais (le risque de conforter ce prince qui est protestant et par là peut-être le protestantisme dans certaines régions) et bon (le salut du principal pays catholique, la France, dont l'écroulement, injuste, entraînerait, par l'énorme vide créé, de nombreuses guerres et la faiblesse du catholicisme en Europe), l'intention portant sur l'effet bon (comme l'expliquera le cardinal – duc de Richelieu), une cause proportionnée (le salut spirituel et temporel de tout un pays, et, par l'influence d'icelui, d'une bonne partie de l'Europe et de l'Église, car, de toute façon, ni l'empereur ni le roi d'Espagne n'auraient pu, sur une si grande superficie, maintenir une autorité forte, alors même que grands et protestants s'agitaient, et cela eût entraîné accroissement des guerres et montée de la puissance protestante), et l'utilisation des moyens possibles pour empêcher ou limiter l'effet mauvais (clauses dans les traités pour protéger l'Église dans les régions de guerre, et même dans les pays protestants eux-mêmes, clauses qui ont été parfois respectées, parfois non, mais que l'on a utilisées au maximum pour la protection des catholiques).

Je m'arrête, parce que les autres points sont du même genre, que j'ai déjà beaucoup trop parlé, et que vous allez croire que je n'ai pas apprécié vos deux numéros, ce qui est loin de moi. Je me trompe peut-être tout autant que vous, ou davantage. Et peut-être n'aurez-vous pas eu la force de lire ma prose. Je

présenterai humblement pour mon excuse que vous me l'avez demandée et que j'ai été entraîné par le même zèle de la vérité que vous-mêmes.

En résumé, trop d'insistance, quant à la forme ; manque d'appréciation de situations auxquelles nous n'avons pas participé, quant au fond. Je livre cela à vos réflexions. Méfiez-vous de la plupart des livres d'histoire, influencés explicitement ou implicitement par les critiques des « pseudo-philosophes », les pamphlets anti-monarchiques et les écrits des étrangers en guerre contre nous. De plus, il y a, chez certains catholiques, la tentation du « toujours plus catholiques », en n'utilisant que des principes théologiques abstraits, et en oubliant les circonstances concrètes. Par exemple, il faut lutter contre l'hérésie ; mais on ne le peut à chaque seconde, et il y a des moments où pour un plus grand bien ou pour éviter un plus grand mal, l'on peut, voire l'on doit tolérer plus ou moins l'hérésie ; cette restriction pratique au principe général est pourtant reconnue en théologie morale. Cela n'empêche pas certains catholiques de faire un crime à Henri IV d'avoir signé l'Édit de Nantes¹, alors que le roi dit

explicitement que ce n'est qu'une concession royale (donc révocable) en raison de la division religieuse, et alors que les protestants menaçaient d'une nouvelle guerre civile (que la France, sortant de huit guerres civiles, eût été incapable de soutenir). S'il y a un cas où le cas d'exception de la théologie morale s'applique, c'est bien celui-là. Paradoxalement, ce sont souvent les mêmes catholiques qui reprochent à Henri IV l'Édit de Nantes, et à Louis XIV l'Édit de Fontainebleau qui révoqua le précédent en raison de la diminution du nombre des protestants).

Lettre signée.

pernicieux, source principale des maux qui maintenant déchirent et renversent la religion et le royaume, pour cela réprouvé à juste titre dès le début par le Siège apostolique, que Loménie lui-même, à son propre témoignage, et tout le clergé de France avaient détesté) » (Pie VI, *Acta*, Rome, 1871, p. 241). Cette réprobation de l'Édit de Nantes fut rappelée par le cardinal Antonelli le 5 mars 1864 dans une lettre au comte de Montalembert (BARBIER, Abbé Emmanuel, *Histoire du catholicisme libéral et du catholicisme social en France*, Bordeaux, 1923-1924, t. 1, p. 255, note 75). (NDLR.)

¹ — Parmi les catholiques qui ont fortement critiqué l'Édit de Nantes, il faut citer certains papes : Clément VIII dans sa constitution *Dives in Misericordia* du 20 août 1599 et Pie VI au consistoire secret du 26 septembre 1791 sur l'admission de la démission du cardinal de Brienne, où le pape qualifie ainsi cet édit : « *Edictum plane exitiosum, ac pestilens, ex quo praecipue ea damna manarunt, quae nunc Religionem, et Regnum dilacerant, ac evertunt, merito propterea per apostolicam Sedem a suo usque initio reprobatur, quodque proprio testimonio Lomenius ipse, et universus Galliarum clerus erat detestatus* (édit tout à fait funeste et

*
* *

Réponse d'un collaborateur du *Sel de la terre*

Merci beaucoup de m'avoir transmis cette lettre de M. XXX : intelligente, intéressante, mesurée, en un mot très sympathique – et pourtant (à mon avis) guère concluante sur le fond, même s'il a raison sur de nombreux points. Pour être clair, je distinguerai comme lui :

— les reproches eux-mêmes ;
— la façon dont *Le Sel de la terre* les présente.

Les reproches en eux-mêmes

Beaucoup d'éléments intéressants, mais qui, à mon avis, viennent préciser et nuancer l'analyse du *Sel de la terre* plus qu'ils ne la contrent vraiment. Voyons en détail :

1) La faiblesse face au protestantisme

Remarque préalable : la faiblesse et la violence, bien qu'opposées, ne sont pas incompatibles – je veux dire : on peut en trouver les marques dans un seul individu. Exemple : la façon dont certains parents éduquent (ou plutôt : n'éduquent pas) leurs enfants : ils laissent tout faire jusqu'au moment où, excédés, ils se soulagent les nerfs par une correction qui révolte d'autant plus l'enfant qu'elle est imprévisible,

colérique et démesurée. Il est évident que ces rossées mues par la colère ne compensent en aucune façon les justes réprimandes et punitions qui auraient dû venir auparavant avec calme, constance et intelligence.

Il en va de même en politique : il ne suffit pas de constater que François I^{er}, Henri II, Charles IX et Henri III ont parfois été violents contre le protestantisme pour pouvoir assurer qu'ils ont fait leur devoir à cet égard – d'autant plus que certains excès absolument injustifiables (le massacre de la Saint Barthélémy, par exemple) sont précisément la conséquence de leurs faiblesses ¹.

Cela dit, voyons au cas par cas (laissant seulement de côté les quelques mois de règne de François II que, pour cette raison, *Le Sel de la terre* ne mentionnait pas).

Selon notre correspondant, Henri II serait à rayer de la liste des princes coupables de faiblesse, où *Le Sel de la terre* (n° 17, p. 249) l'avait rangé. A vrai dire, je n'en suis pas convaincu : le calvinisme s'est tout de même

¹ — Même BAINVILLE le confesse : « En somme, le gouvernement, par sa nouvelle politique favorable aux protestants, s'était mis dans une de ces situations fausses dont on ne sort plus que par la violence. (...) La Saint Barthélémy fut ainsi bien moins l'effet du fanatisme que la conséquence de la politique de bascule et de la politique de ménagement » *Histoire de France*, « Collection Marabout », 1987, p. 164.

considérablement développé en France sous son règne. Par ailleurs, il n'hésite pas à offrir un asile aux calvinistes anglais poursuivis par Marie Tudor, ce qui manifeste tout de même une certaine inconséquence chez un champion de la lutte contre l'hérésie. Cela dit, il porta des décrets énergiques contre la prétendue Réforme et ne chercha pas à pactiser avec elle. J'accepterai donc, en gage de bonne volonté, de le considérer comme une exception dans la dynastie des Valois-Angoulême, et de le rayer de la liste.

Pour les autres, en revanche, ma bonne volonté ne trouve qu'un seul moyen de les faire échapper au reproche de faiblesse : c'est de restreindre le sens de ce terme. Si l'on entend par *faiblesse* uniquement la pusillanimité, la frilosité, la lâcheté, le tempérament craintif et timoré, alors j'en suis d'accord : ni François I^{er}, ni Catherine de Médicis ne furent *faibles* en ce sens. Si c'est là ce que M. XXX veut signifier en écrivant que « seul Charles IX a été faible, encore qu'on ait souvent exagéré sa faiblesse », d'accord.

Disons en ce cas, que tous ces princes firent preuve de *négligence* dans la lutte contre le protestantisme, mais pour des raisons différentes :

— François I^{er} par légèreté et par esprit humaniste.

— Catherine de Médicis par calcul et par intérêt.

— Charles IX par faiblesse et inconstance.

— Henri III par irréalisme, jalousie et manque d'équilibre.

Cela dit, le jugement porté par *Le Sel de la terre* demeure en son fond : ces rois de France – qui faisaient serment, lors du sacre, d'« exterminer les hérétiques » – ont manqué à leur devoir de défense de la foi catholique. Et quel

que soit le jugement que l'on porte sur les excès de la Ligue (n'entrons pas dans ce débat !), il est certain qu'en sauvant la France de la protestantisation, elle remédia à une carence grave du pouvoir royal.

Évidemment, on peut toujours arguer que, n'ayant pas *vécu* ces événements, nous méconnaissons la complexité de la situation, que nous jugeons sans tenir compte des circonstances concrètes, que nous oublions qu'une prudente tolérance du mal peut permettre d'obtenir un plus grand bien, etc. Mais tout cela s'évanouit devant l'intervention d'un homme de l'époque, bien placé pour connaître et juger la situation, un homme dont la prudence est universellement reconnue et qui, de surcroît, est un des plus grands papes de l'histoire : saint Pie V. Il suffit de relire (dans *Le Sel de la terre* 17, p. 250-254) les trois lettres qu'il adressa à Charles IX. Il ne cesse d'exhorter à combattre sans faiblesse le protestantisme, à refuser tout compromis et toute paix séparée, rappelant qu'« il ne peut exister d'union entre la lumière et les ténèbres et qu'il n'y a ici de conciliation possible qu'une conciliation feinte et pleine de pièges ». Les faits lui ont donné largement raison.

Une dernière objection pourrait être faite : oui, les rois ont eu tort, mais est-il vraiment nécessaire d'insister si lourdement sur leur culpabilité ? J'y viendrai tout à l'heure.

2) Les alliances impies

L'amiral Auphan (cité dans *Le Sel de la terre* 17, p. 259) n'a pas caché les manœuvres de l'Espagne subventionnant l'opposition protestante en France. Nous avons de même

souligné qu'il était nécessaire de s'opposer aux visées de Charles-Quint (n° 19, p. 365). *Le Sel de la terre* n'a jamais nié les fautes des souverains étrangers, ni présenté le roi de France comme « le méchant qui sème la pagaille dans une Europe gouvernée par de bons princes catholiques » – mais il s'agissait de numéros consacrés à *la France*, présentant des dossiers sur les saints et héros de *France*, sur les grandeurs *de la France* et, aussi, sur les erreurs et reniements *de la France*. Personne n'a reproché aux premières parties d'oublier les saints et héros étrangers et les grandeurs des pays voisins : ce n'était pas le sujet traité. Il en va de même ici : souligner la responsabilité de la France n'est pas oublier les fautes des autres nations – et ce d'autant moins que, généralement, nous connaissons bien celles-ci (quel Français n'a pas eu, à l'école, de longs développements sur l'ambition de Charles-Quint, ou sur la façon dont les rois d'Espagne mêlèrent la défense de leur grandeur temporelle à celle du catholicisme).

Pour être bref, je me limiterai à trois remarques particulières, suivies d'une réflexion plus générale.

• 1^{ère} remarque. Je lis dans la lettre que « la conversion de certains princes au protestantisme n'a fait que *s'ajouter* à une situation diplomatique déjà existante ». Mais est-ce que, précisément, cette « conversion » n'était pas de nature à *modifier* la situation diplomatique, au lieu de *s'y ajouter* ? N'oublie-t-on pas un peu vite la virulence avec laquelle se manifestait à l'époque le caractère subversif du protestantisme ? Ne serait-ce pas là « juger à partir de critères de la société du XX^e siècle, méconnaissant la société de l'époque » ?

• 2^e remarque. Je lis que « Le pape a toujours refusé (malgré les pressions de la Maison d'Autriche) de condamner cela [l'alliance avec les protestants] et a reproché à ladite Maison d'Autriche ses attaques contre la France (Sixte-Quint, Urbain VIII...) » Ce n'est qu'à moitié vrai : si Urbain VIII refusa d'obtempérer aux Espagnols demandant l'excommunication du roi de France (car il était personnellement favorable à la France et ne voulait pas favoriser les ambitions espagnoles), il ne cessa jamais de blâmer l'alliance avec les protestants et d'exhorter Louis XIII et Richelieu à la rompre.

• 3^e remarque. Voici l'argumentation donnée : « Quand un catholique est attaqué par un autre catholique et que passe alors un protestant, l'attaqué peut-il demander secours au protestant ou doit-il se laisser tuer ? » On reconnaît là un des arguments-type de Richelieu, indéfiniment répété par cent plumitifs à sa solde durant toute la controverse avec le « parti dévot ».

Le seul problème est que, sur le terrain, nous n'avons pas un Richelieu attaqué par surprise par un Ferdinand II et faisant appel, pour se défendre, à un Gustave-Adolphe qui passait là par hasard – mais, bien au contraire, un Richelieu qui va chercher et payer Gustave-Adolphe pour aller attaquer chez lui Ferdinand II, déjà en difficulté avec les protestants, sous prétexte que celui-ci, s'il échappait aux protestants, pourrait bien, un jour, être entraîné par l'Espagne dans une guerre contre la France.

Tout est donc faussé à la base, et Richelieu construit par là-dessus un cas de « volontaire indirect » totalement chimérique. Je résiste à l'envie de le reprendre ici point par point, tel qu'il est donné par

M. XXX (p. 3 de sa lettre). Mais voyez vous-même avec quel brio on nous présente comme hypothétique ce qui est certain (s'allier avec un prince protestant « risque » de conforter ce prince et par là « peut-être » de profiter au protestantisme), tandis qu'on expose avec grand sérieux et comme autant de certitudes tout un enchaînement de catastrophes imaginaires fondées sur l'hypothèse absolument gratuite de la destruction de la France (« la France, dont l'écroulement, injuste, entraînerait par l'énorme vide créé, de nombreuses guerres et la faiblesse du catholicisme en Europe, (...) car, de toutes façons, ni l'Empereur, ni le Roi d'Espagne n'auraient pu, sur une si grande superficie, maintenir une autorité forte, alors même que grands et protestants s'agitaient, et cela eût entraîné accroissement des guerres et montée de la puissance protestante »). La conclusion arrive, logique et géniale : pour sauver le catholicisme, pour empêcher et la guerre et la montée de la puissance protestante, il faut soutenir les guerriers protestants d'Allemagne !

Je préfère ne pas commenter, et j'en arrive à la remarque générale. Auphan fait bien remarquer (*Le Sel de la terre* 17, p. 259) qu'au-delà des faits, il s'agit ici d'une question de *principe*.

Qu'un prince catholique (qu'il soit français ou espagnol) en vienne à subventionner plus ou moins secrètement la subversion protestante dans un pays rival, c'est évidemment dégoûtant. Mais cela demeure un *fait*. Avec Richelieu, on passe du *fait* à la *théorie politique* : J. Lecler (libéral favorable à Richelieu, et donc peu suspect d'exagération ultra-catholique) a bien montré l'évolution. Au début, face aux attaques du « parti dévot », Richelieu manie les arguments

théologiques, il veut battre ses adversaires sur leur propre terrain. Mais, peu à peu, le débat se déplace vers le terrain du seul droit naturel – signe manifeste d'une progression du naturalisme politique.

Tout cela est traité dans *Le Sel de la terre* 19, p. 369-370, je ne vais pas recopier ce passage. Mais il faut souligner que le nœud du débat est ici : sur la conception que se fait Richelieu des rapports entre la société politique et l'Église. A-t-il oui ou non marqué une étape de la sécularisation ? Là est la question essentielle.

3) Louis XIV et le Sacré-Cœur

Il est certain que Louis XIV a été dissuadé par les ecclésiastiques de son entourage de prendre au sérieux la demande du Sacré-Cœur (le pape Clément XI mit même à l'index, en 1704, un livre du P. Croiset sur la dévotion au Sacré-Cœur). Mais cela exonère-t-il totalement le roi ? Il nous semble plus exact de dire avec Claude Mouton que « la faute est collective, du pouvoir civil et du pouvoir religieux ¹ ».

Quant à dire de Louis XIV qu'« on ne peut lui reprocher à la fois de n'avoir pas assez respecté l'autorité ecclésiastique et d'avoir en ce cas-ci suivi l'avis des évêques », cela n'est logique qu'en apparence. La vraie obéissance est en effet celle qui ne pèche ni par excès ni par défaut. Si une personne pèche tantôt par excès et tantôt par défaut, peut-on excuser ses fautes par excès sous prétexte qu'elle pèche aussi par défaut ? Louis XIV avait la possibilité, s'il le voulait, d'accomplir la

¹ — MOUTON Claude, *Ils regarderont vers celui qu'ils ont transpercé*, Montsûrs, Résiac, 1983, p. 61.

consécration au Sacré-Cœur sans désobéir formellement aux autorités religieuses : celles-ci pouvaient en effet lui déconseiller de la faire, elles ne le lui auraient pas *interdit* ; il n'y avait donc pas d'obstacle insurmontable, il n'y avait pas même à transgresser des ordres. Louis XIV a fait beaucoup plus (et à tort) dans l'affaire du droit de régale.

Il est donc juste de reconnaître que le soutien ecclésiastique lui a fait défaut. Mais *c'est à lui* que la demande du Sacré-Cœur avait été faite et, comme le note encore Claude Mouton : « Il aurait pu agir souverainement et les deuils et les désastres qui s'abattirent sur la fin de son règne auraient dû lui donner le sursaut nécessaire au salut ¹. »

La forme

J'en reste là sur le fond, pour ne pas être trop long. Venons à la question de la forme. Il est certain que personne n'aurait l'idée d'aller réserver, à la fin d'une *Histoire de l'Église*, plusieurs chapitres sur les fautes des papes. Mais le plan dépend de la fin poursuivie. Aussi ces chapitres sur les erreurs des papes, incongrus dans une pure *Histoire de l'Église*, pourraient-ils avoir leur intérêt dans un autre contexte ; pour illustrer une étude théologique sur les limites de l'infaillibilité pontificale, par exemple – ou pour essayer de trouver des précédents à la crise que l'Église connaît actuellement. Et si elle est bien menée, cette étude n'aura pas pour résultat de dissimuler la sainteté de l'Église, mais au contraire de la faire resplendir (montrant comment le plan de

¹ — *Ibid.*

Dieu se réalise malgré les défaillances humaines).

Aussi bien, *Le Sel de la terre* n'avait pas le seul but de faire une *Histoire de France*, mais aussi d'étudier les erreurs qui empêchent son redressement après avoir fait sa ruine. C'est à ce but qu'est ordonnée la dernière partie du numéro. Qui pourrait nier l'utilité d'une telle étude ?

L'erreur centrale dénoncée par *Le Sel de la terre*, c'est le refus du règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ, c'est la Révolution. Qu'il puisse y avoir un danger à trop critiquer l'ancien régime (catholique) au risque de relativiser la nocivité de la Révolution, c'est certain. Certains auteurs libéraux du XIX^e siècle n'ont pas évité ce piège et M. XXX a tout à fait raison de le signaler.

Cela dit, c'est un piège dans lequel pourrait difficilement tomber un lecteur attentif du *Sel de la terre*, car l'étude des erreurs de notre pays est bien centrée sur la Révolution.

Cependant, la Révolution n'est pas le fruit d'une génération spontanée. Tous les papes soulignent par exemple qu'elle est le fruit du protestantisme (voir dans *Le Sel de la terre* 19, p. 335, la liste de références de Pie VI, Grégoire XVI, Pie IX, Léon XIII, Saint Pie X, Benoît XV et Pie XII sur ce sujet). Et l'on sait par ailleurs comment les idées mères du protestantisme fleurissaient dès la fin du XIII^e et le début du XIV^e siècle : Ockham et Marseille de Padoue dont traitait précisément le premier article du *Sel de la terre* sur les « Erreurs et reniements » (*Le Sel de la terre* 17, p. 244).

C'est bien la généalogie de la Révolution qui est étudiée dans cette partie. Et la nécessité de cette étude est double :

• Elle permet de comprendre la progression de la Révolution, d'une part. La force des méchants, c'est la faiblesse des bons, disait Saint Pie X. Cela éclate dans cette étude : ce sont les concessions successives de la monarchie à la subversion [légistes, protestants, gallicans, philosophes] qui préparent peu à peu la Révolution. La monarchie s'est ainsi *affaiblie elle-même*.

(On voit qu'il ne s'agit aucunement de diaboliser l'ancien régime. Il est certain que si la Révolution l'a renversé, c'est qu'il la gênait beaucoup. Mais il faut *comprendre* comment la Révolution a pu y arriver).

• Elle permet de répondre à ceux qui aujourd'hui font *un idéal* (oui : un *idéal*) de régimes déjà en partie affaiblis par une compromission avec la Révolution, et ainsi ne mènent plus vraiment le combat authentique pour le Christ-Roi. Un des exemples les plus « gros », c'est Bainville. Quels que soient ses mérites, son style parfois éblouissant, il est quand même évident – et cela apparaît à la simple lecture de son *Histoire de France* – qu'il n'est pas catholique et que, pour lui, la France et la monarchie importent bien plus que la religion (je ne détaille pas ; faute de temps. Mais il pourrait y avoir une étude, un jour, sur ce sujet).

— Cela ne supprime pas ses autres qualités, dira-t-on.

— D'accord, aussi nous ne les nions pas. Mais il est déficient sur l'essentiel : le sens même de l'Histoire. Et si personne ne le dit, c'est un état d'esprit qui se répand.

Or qui le dit ?

L'erreur essentielle de notre temps, c'est le refus de la royauté de Notre Seigneur Jésus-Christ. Pour la vaincre, il faut la poursuivre partout – et ne pas en

accepter les formes mitigées, déguisées, ou plus ou moins immanentes.

C'est pour la royauté sociale du Christ qu'il faut enflammer d'ardeur les jeunes intelligences et volontés. Et il faut, pour cela, *combattre* ce qui en éloigne.

La monarchie, c'est sans doute beaucoup par rapport à la dissociété actuelle, c'est certain. Tout à fait. Mais sans Jésus-Christ au sommet *ce n'est rien*.

Et encore une fois, nous sommes ici sur le terrain du *but*, (de la « thèse » diraient les libéraux). Que, dans les applications concrètes, il doive y avoir la prudence et quelque tolérance, c'est certain – mais c'est hors sujet. Car c'est bien sur le *but* même, sur l'orientation *essentielle* que nous critiquons Bainville, par exemple (et aussi les légistes, Charles IX et même Richelieu : j'ai montré plus haut qu'une question de *principe* était en cause).

Dans la formation des intelligences, dans l'explication des buts et des principes, il ne saurait y avoir de mitigation.

J'ai déjà été beaucoup trop long. Je donne encore une citation :

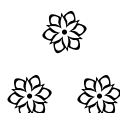
Celui qui, aujourd'hui, proclame la vérité à moitié fait plus de mal que celui qui l'écarte résolument. Au point où en sont les esprits et où se trouve la civilisation, il faut la vérité intégrale (Blanc de Saint Bonnet).

Je crois que cette phrase explique beaucoup d'échecs récents de la Contre-Révolution.

Et je m'empresse d'ajouter que M. XXX est certainement d'accord avec nous sur tout ce qui vient d'être dit. Je crois que nos idées sont en fait, beaucoup plus proches qu'on pourrait le croire au premier abord. Car, encore une fois, il a certainement raison de réagir

contre certaines critiques excessives de l'ancienne France – mais ce ne sont pas les nôtres. Il faut en tout cas bien le

remercier de sa lettre, car elle est très sympathique. *Salvo meliore judicio.*



— II —

Nous recevons d'un lecteur de Loire-Atlantique une lettre qui commence ainsi :

Mon Père,

J'hésite encore avant de renouveler mon abonnement au *Sel de la terre*.

Des rumeurs persistantes m'inquiètent vivement en ce qui concerne votre orientation ; les excès de toutes sortes conduisent au néant, voyez-les Augustin-Marie, de Blignières, dom Gérard et consorts, s'étant désolidarisés de Monseigneur Lefebvre ou ne suivant plus la Fraternité Saint-Pie-X, tous deviennent stériles ! (...)

Lettre signée.

Notre lecteur ayant eu la courtoisie de mettre son numéro de téléphone, nous avons pu lui demander quelles étaient ces rumeurs persistantes qui l'inquiétaient. Il nous a répondu qu'«on» lui avait dit que nous devenions sédévacantistes et que, pour cette raison, nous nous éloignons de la Fraternité Saint-Pie-X.

Nous avons pu lui répondre que ces rumeurs n'ont d'autres fondements que la volonté du diable de diviser les bons et, en particulier, les prêtres d'avec les fidèles. Nous mettons au défi quiconque de trouver des textes ou des paroles de notre part qui puisse étayer sérieusement ces rumeurs.

Sur la question du pape, nous avons la même position que Mgr Lefebvre et nous entendons bien rester héritiers de son esprit et de sa sagesse. Par conséquent nous n'avons aucune raison de vouloir nous éloigner de la Fraternité Saint-Pie-X, et nous faisons notre possible pour travailler en étroite collaboration avec elle.

Il est vrai que nous n'hésitons pas à dire notre désaccord avec certaines paroles ou actions du pape. Mais Mgr Lefebvre nous a montré l'exemple, et nous sommes même bien loin de son insistance sur ce point.

Il est vrai encore que nous ne pensons pas qu'il faille avoir de zèle amer avec personne, pas plus avec les sédévacantistes qu'avec les autres. Là encore Mgr Lefebvre nous a montré

l'exemple, comme nous l'expliquons dans notre éditorial.

Il est impossible de contenter tout le monde. Certains sont inquiets, tel ce lecteur, car on nous présente comme trop « durs ». Et dans le même temps un autre de nos lecteurs nous écrit qu'il ne veut plus se réabonner parce que nous devenons trop « mous », et il nous invite à bien prier pour que nous n'apostasiions pas.

Nous ne cherchons pas le milieu impossible entre le « dur » et le « mou », mais nous cherchons à dire la vérité dans la charité et la prudence. Et nous

remercions ceux qui veulent bien nous soutenir dans ce travail en priant pour nous et en diffusant *Le Sel de la terre*, spécialement par de nouveaux abonnements.

Dernière minute : on nous signale que dans une grande ville de province, des bruits courent sur notre rapprochement avec la Fraternité Saint-Pierre. Si avec tant de contradictions évidentes, les esprits droits ne comprennent pas la source et le but de ces calomnies (et d'autres encore)...

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !